

LOGEMENT

Refaire sa maison sans avancer de fonds et en gagnant de l'argent

SOISSONNAIS Financer et réaliser de lourds travaux à des conditions défiant toute concurrence. C'est ce que proposent la Région et l'État, grâce au Picardie Pass rénovation et à l'Anah.

Éric Chauvet, vous êtes technicien de la plateforme de rénovation énergétique de l'Agglomération de Soissons. Elle propose plusieurs dispositifs très intéressants pour les propriétaires comme le Picardie Pass Rénovation (PPR). Comment ça fonctionne ?

Le principe est de faire un programme de travaux ambitieux chez un particulier, de manière à générer suffisamment d'économie d'énergie. Le montant économisé par le propriétaire chaque mois permettra de rembourser l'avance faite par la Région, pour le cas du PPR, pour les travaux. Il faut définir un programme de travaux qui permettent de réaliser environ 40 % sur les factures d'énergie du logement. Ce qui est intéressant est de pouvoir faire faire des travaux à des gens qui pensaient rester des années dans leur situation.

Le dispositif a été lancé il y a trois ans. Combien de logements ont déjà été rénovés ?

Nous sommes à 96 logements rénovés ou en cours ce qui représente une trentaine de contrats. Notre objectif était de 120 logements sur le PPR sur cette période. La plupart du temps, un contrat correspond à une habitation mais il y a quelques exceptions. Un propriétaire de 13 logements à Acy a fait appel au dispositif. Nous avons eu aussi un contrat de 50 logements en copropriété de lancé à Villeneuve-Saint-Germain.

Y a-t-il d'autres aides qui s'ajoutent au Picardie pass ?

Les aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) se cumulent avec celles du PPR. A ceci peut s'ajouter les aides aux subventions de l'Agglo. Il y a aussi des aides du département. Les caisses de retraite ou encore la Caf ont aussi des dispositifs.

Les économies d'énergie estimées sont-elles bien réelles ? Les calculs ne réservent-ils pas quelques surprises ?

Mon rôle est d'accompagner les particuliers dans l'élaboration du programme de travaux, l'étude financière et patrimoniale du foyer. La difficulté est de bien estimer les économies d'énergie qui seront réalisées. Après retour sur l'étude des chantiers menés des trois premières années (2015, 2016, 2017), il s'avère que l'on surévalue d'environ 20 % les économies.

Avez-vous eu des regrets durant ces trois premières années ?

On a fait des études thermiques qui n'ont pas forcément abouti, ou



Eric Chauvet est technicien pour le Picardie Pass rénovation et accueille les propriétaires de l'Agglo parc Gouraud. Ils sont 32 à en avoir bénéficié en 3 ans pour faire de lourds travaux d'isolation de leur maison.

alors les gens ne se sont pas projetés dans le projet. Il y a aussi des personnes âgées qui ont renoncé car elles ne souhaitent pas s'engager dans un prêt sur 15 ans. Des ménages plus à l'aise financièrement viennent aussi vers nous pour avoir une expertise tech-

nique, avant de gérer les travaux eux-mêmes.

Ces aides vont-elles être maintenues ?

L'agence nationale du logement vient de renouveler pour trois ans l'existence de la plateforme de rénovation énergétique pour l'Agglo

de Soissons qui est le chef d'orchestre des dispositifs pour les particuliers.

Pour la Région, les financements ont été limités, mais les enveloppes financières sont encore généreuses : environ 50 000 euros par projet, auquel on peut ajouter

des subventions. On continue donc jusqu'à ce que l'objectif régional de 2000 logements refaits soit atteint. Pour le moment, nous sommes à environ 1500. Les gens peuvent donc encore venir nous voir. La demande est là et nous essayons de les accompagner au mieux.

FABRICE OBTIENT PLUS DE 50 000 EUROS POUR SA MAISON

« Lorsque l'on a acheté la maison, il faisait - 4° C à l'extérieur et - 7° C à l'intérieur ! ». Fabrice Prudhommeaux a fait l'acquisition d'un pavillon dans le quartier Saint-Crépin début 2017. C'était en mauvais état mais, avec son épouse, ils ont eu le coup de cœur car il y avait de la place pour leurs quatre enfants (5 depuis peu). « Nous avons prévu 14 000 euros pour refaire l'électricité et remettre un peu au propre. En fait, on a dû tout mettre dans l'électricité. Et une fois qu'on a fait ça, il nous restait plus grand-chose ». C'était la douche froide pour le couple, qui se retrouvait coincé. Avec l'aide du technicien du Picardie Pass rénovation Éric Chauvet, ils ont monté leur dossier et ont pu obtenir près de 52 500 euros de financement pour refaire : l'isolation thermique par l'extérieur, le chauffage, les sanitaires, les portes d'entrée et du garage... « Sur cette somme, il y a près de 30 000 euros de subventions, donc qu'on n'aura pas à régler. Pour le reste, les fonds ont été avancés et nous commencerons à payer une fois que les travaux



Fabrice Prudhommeaux réside dans le quartier Saint-Crépin à Soissons. Les travaux seront terminés. C'est bientôt le cas. Entre-temps, le sourire est revenu sur le visage de Fabrice Prudhommeaux.

Êtes-vous parvenu à créer un bon réseau d'entreprises qui travaillent avec vous ?

Aujourd'hui, nous rassurons les artisans, surtout pour les dossiers Anah, qui avaient mauvaise presse à cause des délais de paiement et du manque d'interlocuteurs. À tel point que certains ne voulaient plus faire de devis si les travaux étaient subventionnés. Les délais de l'Agglo pour payer, c'est un mois maxi. Ça leur convient. En résumé, les gens n'ont pas d'avance à faire et les entreprises sont payées à temps. Donc ça fonctionne. ■

Propos recueillis par JULIEN ASSAILLY

Contact : 0800 02 60 80 ou contact@picardie-spee.fr